Chère collègue,

Le (*date des élections) se dérouleront les élections sociales chez (nom de l’UTE).*

Suite à un accord entre l'employeur et tous les représentants des organisations représentatives ayant proposé des listes de candidats, le vote par correspondance sera également autorisé pour ces élections.

En annexe à cette lettre vous trouverez le(s) bulletin(s) de vote et enveloppes nécessaires. L’envoi contient plus exactement[[1]](#footnote-1):

* 1 bulletin de vote pour le CE pour les catégories de travailleurs (*jeunes, ouvriers, employés, cadres*) + une enveloppe vierge de la même couleur + une enveloppe adressée au président du bureau de vote du CE pour les catégories de travailleurs (*jeunes, ouvriers, employés, cadres*)
* 1 bulletin de vote pour le CPPT pour les catégories de travailleurs (*jeunes, ouvriers, employés)* + une enveloppe vierge de la même couleur + une enveloppe adressée au président du bureau de vote du CPPT pour les catégories de travailleurs (*jeunes, ouvriers, employés)*.

Veuillez prendre part au vote. Au verso de cette lettre, vous trouverez quelques conseils sur la façon de voter valablement.

Après avoir voté, veuillez plier le bulletin de vote et le placer dans l’enveloppe vierge correspondante, puis placez-le tout dans la seconde enveloppe, qui est adressée au président du comité du bureau de vote. Sur cette seconde enveloppe, vous devez apposer votre signature sous votre nom.

Les enveloppes doivent arriver au bureau de vote avant la fermeture du bureau de vote le ../../2024, sinon votre vote sera invalidé.

Renvoyez votre bulletin de vote à temps ! Les électeurs peuvent trouver des informations sur la boîte aux lettres rouge la plus proche ainsi que sur les heures de levée sur le site web de B-Post : [www.bpost.be](http://www.bpost.be).

Sincères salutations,

(personne responsable pour l’envoie du vote par correspondance)

**Comment voter valablement ?**

1. Exprimer votre vote : 3 façons de voter valablement
2. Vote de liste/case de tête

Vous colorez la boule située dans la case au-dessus de la liste. Vous ne pouvez voter que pour un seul syndicat. En votant par vote de liste, vous acceptez l'ordre dans lequel les candidats inscrits sur la liste ont été établis. Après l'élection, les votes en case de tête sont répartis selon l'ordre dans lequel les candidats sont inscrits.

1. Vous colorez la boule située à côté du nom d’un candidat

Vous pouvez choisir un candidat dans une liste.

1. Choisir plusieurs candidats dans une liste. Vous colorez la boule située à côté du nom d’un ou de plusieurs candidats d’une même liste.

Vous ne pouvez, cependant pas, colorer plus de boule que de mandats attribués pour cette catégorie de travailleurs. Si par exemple 2 mandats ont été attribués, vous pouvez colorer au maximum 2 boules de la même liste. Le nombre de mandats à attribués est indiqué sur le bulletin de vote.

1. À quoi devez-vous faire attention lorsque vous retournez le bulletin de vote ?
2. Voter par correspondance
   * Suivre les directives de vote explicitées plus haut.
   * Plier le bulletin de vote dans sa forme originale, tampon à l'extérieur. L’insérer dans l’enveloppe vierge de la même couleur et fermer l’enveloppe.
   * Insérer l’enveloppe vierge dans l’enveloppe retour de la même couleur déjà affranchie. Signer l’enveloppe à votre nom. Sans signature, votre bulletin de vote sera considéré comme nul.
   * Envoyer votre enveloppe par la poste ou la remettre au bureau de vote. Dans tous les cas, le bulletin de vote doit arriver au bureau de vote avant le *(jour, date et heure de fermeture du bureau de vote)*. Les bulletins de vote arrivés en retard seront considérés comme nuls.
3. Venir voter dans le bureau de vote

Si vous n'avez pas voté par correspondance, vous pouvez également venir voter sur place. Veuillez apporter *votre (vos) lettre(s) de convocation* au bureau de vote. Veuillez considérer attentivement le lieu, la date et l'heure du vote indiqués sur votre lettre de convocation.

1. Veuillez indiquer ici le nombre de bulletins de vote que contient la première enveloppe. [↑](#footnote-ref-1)